

## PARTENARIAT SALON DES MAIRES / AFE

Avec des millions d'euros d'investissement d'ici à 2020 du fait des réglementations françaises et européennes, l'éclairage, intérieur comme extérieur, représente un véritable enjeu pour les collectivités en tant que levier de financement par économies d'énergie ou en tant que dépense inéluctable. C'est pourquoi le Salon des Maires et des Collectivités Locales et l'AFE ont signé un partenariat créant un focus éclairage pour l'édition 2017, qui signe la 100<sup>e</sup> édition du Congrès des Maires, afin d'informer les collectivités et leur permettre d'anticiper ces obligations. Rien que pour l'éclairage public, les investissements à venir, quelle que soit la durée de fonctionnement choisie, s'élèvent à un milliard d'euros. 3 ateliers techniques AFE sont ainsi organisés en partenariat avec le Salon des Maires et des Collectivités Locales et Lux, la revue de l'éclairage.

### 3 ateliers techniques sur les enjeux actuels et à venir de l'éclairage dans les collectivités

→ **Eclairage public. Les obligations réglementaires françaises et européennes face aux investissements. Analyse et explications**

D'ici les cinq prochaines années, les obligations réglementaires françaises et européennes vont obliger les collectivités à investir plusieurs millions d'euros pour l'éclairage public et les réseaux, quelle que soit la durée de fonctionnement choisie. L'Association française de l'éclairage dresse un inventaire de ces obligations et de leurs conséquences en termes de coûts d'investissement mais aussi de coûts opérationnels. Les solutions de financement existantes ainsi que les moyens de garantir un investissement durable y seront également présentés.

→ **Eclairage intérieur des bâtiments publics (bureaux, écoles, salles polyvalentes...) : quels enjeux, quelles solutions ?**

D'ici les cinq prochaines années, les obligations réglementaires françaises et européennes vont obliger les collectivités à investir plusieurs millions d'euros pour la rénovation de leurs bâtiments et spécialement de l'éclairage intérieur. Ce dernier consomme plus que l'éclairage public. Avec 280 millions de m<sup>2</sup>, le gisement d'économies est énorme pour un retour sur investissement plus rapide qu'en éclairage public. L'Association française de l'éclairage, après avoir rappelé les enjeux sur la santé et l'environnement, dresse un inventaire de ces obligations et de leurs conséquences en termes de coûts d'investissement mais aussi de coûts opérationnels. Les solutions de financement existantes ainsi que les moyens de garantir un investissement durable y seront également présentés.

→ **LED et éclairage public : pollution lumineuse, santé, sécurité, performances. Etat de lieux et analyse**

80 % des rénovations et nouvelles installations d'éclairage public se réalisent aujourd'hui avec des appareils spécifiques pour source LED. Peu de solutions alternatives aux LED seront maintenues dans les cinq prochaines années du fait des réglementations françaises et européennes. Relativement récente, la technologie est aujourd'hui mature pour la plupart des installations en éclairage public. De nombreuses interrogations demeurent toutefois sur les LED. L'Association française de l'éclairage propose un état scientifique des connaissances sur les LED : santé, performances réelles, pollution lumineuse, sécurité... Des retours d'expérience de collectivités illustreront les données présentées.

### Deux pôles AFE particulièrement mobilisés

Deux pôles de l'Association seront particulièrement mobilisés :

- **Les pôles collectivités**, avec le groupe AFE Collectivités et le pôle AFE Métropoles. Ces groupes regroupent les responsables éclairage public des villes de plus de 3 500 habitants pour le premier et des grandes métropoles pour le second (près de 10 % du parc d'éclairage français).

Ces pôles s'ajoutent et travaillent avec les élus, syndicats d'énergie... déjà actifs au sein de l'AFE.

- **Le pôle santé et recherche**, avec des experts du monde médical et scientifiques reconnus qui participent aux travaux d'entités telles que l'ANSES mais aussi aux travaux internationaux (vision, LED, pollution lumineuse...).

Communiqué de presse  
Paris, le 7 novembre 2017

Les partenariats de l'AFE avec des organismes comme l'Institut de la Vision et l'AsnaV lui permettent de travailler sur des sujets aussi variés que les limites acceptables de luminance au travail, la DMLA, la relation lumière et Alzheimer, la déficience visuelle et l'accessibilité, les troubles du sommeil...

### **De la documentation mise à disposition**

La documentation sur les sujets clés de l'éclairage dans les collectivités (retours d'expérience des Métropoles sur les LED, effets de la lumière sur l'homme...) sera mise à disposition des visiteurs sur le stand de l'AFE : Hall 3 - stand n° D 38.

### **Informations pratiques**

Toutes les conférences auront lieu au Hall 3 dans la salle 31. Elles sont **gratuites** pour les visiteurs du salon.

Salon des Maires et des Collectivités Locales - 21, 22 et 23 novembre 2017 - Porte de Versailles - Paris

Stand AFE : Hall 3 - D 38

Le programme complet des ateliers techniques est disponible [sur le site Internet de l'AFE](#) et [sur le site du Salon des Maires](#).

### **Contact presse**

Emeline Mas  
Chargée de communication  
06 73 67 50 85  
[emas@afe-eclairage.fr](mailto:emas@afe-eclairage.fr)

### **L'Association française de l'éclairage**

*L'Association française de l'éclairage est une association de loi 1901 qui œuvre depuis plus de 85 ans pour un éclairage intérieur et public responsable, soucieux de ses effets sur l'Homme et sur l'environnement. L'AFE représente la France dans les instances de normalisation nationales et internationales. L'Association participe également aux travaux nationaux (santé, CEE...) et ses recommandations sont reprises dans le Code du travail ainsi que dans les textes officiels.*